

*Projet présenté par les députés :*

*Eric Stauffer, Mauro Poggia, Roger Golay,  
Thierry Cerutti, Claude Jeanneret, Jean-  
François Girardet, Pascal Spuhler, Sandro  
Pistis, Henry Rappaz, Dominique Rolle, Fabien  
Delaloye, André Python, Guillaume Sauty,  
Olivier Sauty, Jean-Marie Voumard, Florian  
Gander, Marie-Thérèse Engelberts.*

*Date de dépôt : 13 avril 2010*

### **Proposition de motion**

**La Police perd quotidiennement, lors d'interventions d'urgence, de précieuses minutes qui pourraient sauver des vies ! Avis de recherche, allô 117... ou cherche désespérément un GPS....**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- Qu'un député dûment autorisé par le Département a accompagné l'Officier de Gendarmerie de Service (OGS) durant un service de nuit en patrouille et a constaté que la Police genevoise est sous-dotée en informatique nomade ;
- Que sur au moins deux interventions, auxquelles a pu participer le député, alors que quatre voitures de Police étaient engagées, deux se sont égarées, perdant ainsi de précieuses minutes lors d'opérations urgentes au motif qu'aucun GPS n'équipe les véhicules de Police ; pire, un des gendarmes engagés en est arrivé à utiliser son iPhone privé pour localiser l'adresse de l'intervention ;
- Que l'informatique nomade, dont le GPS, devient aujourd'hui une nécessité qui peut sauver des vies ;
- Qu'il ne faut pas laisser cette technologie aux seuls délinquants mais que les forces de l'ordre doivent pouvoir disposer des moyens du 21<sup>e</sup> siècle ;

- Que les Départements (DI ou DSPE) et le DCTI endossent l'entière responsabilité de cette gabegie en n'accédant pas aux demandes réitérées du corps de Police ;

invite le Conseil d'Etat

- A équiper sans délai tous les véhicules de Police de moyens techniques de géolocalisation (GPS) et de coupler ces moyens avec les systèmes de conduite à l'engagement ;
- A donner les instructions pour équiper avec un système identique tous les véhicules d'intervention d'urgence qui ne dépendent pas de l'Etat (SIS par exemple) ;
- A équiper certains véhicules de Police de moyens d'identifications (AFIS) par un système d'informatique nomade.

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Non, vous ne rêvez pas. Notre Police est sous-dotée en moyens informatiques et elle fait ce qu'elle peut en suppléant au manque de matériel performant par l'usage de moyens privés.

C'est une honte pour Genève, qui pourtant a fait de la sécurité – ou de l'insécurité – l'argument de campagne des actuels élus au Gouvernement !

Mais force est de constater qu'un gendarme engagé sur le terrain en arrive à utiliser son iPhone privé pour localiser l'adresse de l'intervention.

**Quotidiennement, en raison de cette absence de moyens adaptés, ce sont de précieuses minutes qui pourraient sauver des vies et qui sont ainsi perdues.**

Actuellement la Police n'a aucun moyen de localiser l'adresse de l'intervention autrement que par des cartes géographiques. L'on imagine aisément une voiture de Police toutes sirènes hurlantes roulant à des vitesses élevées dont les agents sont contraints de lire une carte géographique tout en coordonnant l'intervention par radio et en regardant par la fenêtre les numéros des rues pour ne pas louper le lieu d'intervention !

Aux Etats-Unis et ailleurs en Europe, l'informatique dite nomade est devenue un outil indispensable pour assurer une sécurité maximale.

Le Corps de Police a pourtant fait de nombreuses demandes d'équipement en informatique nomade qui sont restées jusqu'à ce jour sans suite. Pire encore, cette information n'est jamais remontée jusqu'au niveau du Parlement. Elle a certainement été bloquée par quelques fonctionnaires de l'actuel DSPE pour qui la sécurité n'est pas une priorité. Ou peut-être le CTI, enferré dans ses propres contradictions informatiques. Le CTI n'est-il plus à même de gérer l'informatique Police ?

Faut-il informer ces départements qu'il existe des grandes surfaces du style Mediamarkt où les GPS de la dernière génération (TomTom) sont en action à 175 francs l'unité ?

Les graves manquements en matière de gestion informatique que subit l'entier du Corps de Police n'est pas imputable à ce dernier mais bel et bien au DSPE et au DCTI, qui visiblement n'ont pas su reconnaître l'aspect prioritaire de certaines demandes et ont manqué de vues stratégiques.

Il suffirait pourtant d'équiper les quelque 300 voitures de Police appelées à faire des interventions pour rendre beaucoup plus efficace notre Police !

Il n'est nul besoin d'allonger le présent exposé des motifs.

**La présente demande n'est pas un luxe, mais une NECESSITÉ**

**En effet, la situation actuelle des forces d'engagement de la Police est sous-dotée en informatique nomade, ceci est un fait et il nous appartient d'y remédier sans délai.**